Envoyé en préfecture le 01/04/2021
Reçu en préfecture le 01/04/2021
Affiché le
ID : 035-213500937-20210329-BP2021_ASS_B-BF

VILLE DE
Dinard
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Date de la convocation : 23 mars 2021
Nombre de membres en exercice : 33

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 29 MARS 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-neuf du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DINARD, dûment convoqué, s'est réuni salle polyvalente du COSEC, sous la présidence de Monsieur Arnaud SALMON, Maire.

Présents : Mme Nolwenn GUILLOU, M Yannick LOISANCE, Mme Martine GUÉNÉGANT, M Christian FONTAINE, Mme Muriel BEZIEL, M Vincent REMY, Mme Marie-Claire MERVIN, M Gilles DE LA MAISONNEUVE, Mme Mirella JEAN DE DIEU, M Alexandre MOTTE, Kevin STEINBACHER, Mme Catherine CABOT, MM Pascal GUICHARD, Christian CHAUFOUR, Mme Laure ZATORSCHI, M Joyce DOUMENGE **(Arrivé à 19h10)**, Mme Guenhaëlle VEDIE, MM Philippe BECAN, Thierry DE LA FOURNIERE, Mmes Eva HELAINE, Marion VATAR, MM Christian POUTRIQUET, Bruno DESLANDES, Frédéric LEMOINE, Fabrice LE TOQUIN, Mme Martine CRAVEIA SCHÜTZ, M Eric DYEVRE.

Absents représentés :

- Mme Laurence GARO donne pouvoir à M Arnaud SALMON
- Mme Marine BEDFERT donne pouvoir à M Vincent REMY
- Mme Catherine GUGUEN-GRACIE donne pouvoir à M Christian POUTRIQUET
- Mme Claudia CARFANTAN donne pouvoir à M Frédéric LEMOINE
- M Francis LEROUX donne pouvoir à Mme Martine CRAVEIA SCHÜTZ

Monsieur Christian CHAUFOUR est nommé secrétaire de séance
par le Conseil Municipal.

Affaire inscrite à l'ordre du jour

DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

DELIBERATION N°2021-037 – BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2021 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE LA COMMUNE DE DINARD

Présents : 28 **Représentés : 05** **Votants : 33**

Envoyé en préfecture le 01/04/2021
Reçu en préfecture le 01/04/2021
Affiché le
ID : 035-213500937-20210329-BP2021_ASS_B-BF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2312-1 à L 2312-4,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14, M49 et M4,

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires 2021 acté par la délibération n° 2021-013 du Conseil Municipal du 6 mars 2021,

Vu l'avis de la Commission Finances du 15 mars 2021,

Vu l'avis du Conseil Portuaire du 12 mars 2021,

Considérant la conformité des comptes et des résultats entre les comptes de gestion du comptable public et les écritures (mandats, titres et écritures d'ordre) du budget principal et des budgets annexes de la commune pour 2020 ; la conformité nous permettant de reprendre dans les budgets les excédents ou déficits de fonctionnement reporté (R002 ou D002) et les excédents ou déficits d'investissement reporté (R001 ou D001) dans l'attente du vote des comptes administratifs 2020,

Considérant que les budgets primitifs 2021 (projets) ont été élaborés à partir des orientations budgétaires et équilibrés par section pour les montants suivants :

Budget Principal - Ville

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR[1] 2020	RESULTAT 2020[2]	TOTAL
Recettes	27 878 918,00		7 137 369,14	35 016 287,14
Dépenses	35 016 287,14			35 016 287,14
INVESTISSEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	16 228 835,54	178 233,33		16 407 068,87
Dépenses	15 090 113,12	1 221 678,72	95 277,03	16 407 068,87
			Total BP 2021	**51 423 356,01**

Budget Annexe - Service des Eaux

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	1 021 000,00		1 362 722,95	2 383 722,95
Dépenses	2 383 722,95			2 383 722,95
INVESTISSEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	1 358 929,72		587 881,90	1 946 811,62
Dépenses	1 898 506,22	48 305,40		1 946 811,62
			Total BP 2021	**4 330 534,57**

[1] Reste à réaliser
[2] Cumul reporté au 31/12/N-1. Si inscrit en dépenses, report déficitaire ; si inscrit en recettes, report excédentaire

Envoyé en préfecture le 01/04/2021
Reçu en préfecture le 01/04/2021
Affiché le
ID : 035-213500937-20210329-BP2021_ASS_B-BF

Budget Annexe - Assainissement

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	1 439 183,80		970 233,21	2 409 417,01
Dépenses	2 409 417,01			2 409 417,01
INVESTISSEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	2 715 461,01			2 715 461,01
Dépenses	1 593 437,49	40 686,86	1 081 336,66	2 715 461,01
			Total BP 2021	**5 124 878,02**

Budget Annexe – Port public

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	758 800,00		303 237,94	1 062 037,94
Dépenses	1 062 037,94			1 062 037,94
INVESTISSEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	512 802,94			512 802,94
Dépenses	123 418,20	134 251,37	255 133,37	512 802,94
			Total BP 2021	**1 574 840,88**

Budget Annexe – Dinard Festival du Film Britannique

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	382 560,00		6 785,68	389 345,68
Dépenses	389 345.68			389 345,68
INVESTISSEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes				
Dépenses				
			Total BP 2021	389 345,68

TOTAL BP 2021 **Budget principal + budgets annexes**	**62 842 955,16**

Considérant les projets de budgets primitifs 2021 du budget principal et des budgets annexes du service des eaux, de l'assainissement, du port public et de Dinard Festival du Film Britannique annexés à la présente,

Envoyé en préfecture le 01/04/2021
Reçu en préfecture le 01/04/2021
Affiché le
ID : 035-213500937-20210329-BP2021_ASS_B-BF

En conséquence et après avoir délibéré le Conseil municipal :

DECIDE

Article 1er : d'approuver le vote par chapitre, du budget primitif 2021 du budget principal de la commune tel qu'annexé à la présente, par 24 voix POUR et 9 CONTRE (MM POUTRIQUET, DESLANDES, Mme GUGUEN-GRACIE, M LEMOINE, Mme CARFANTAN, M LE TOQUIN, Mme CRAVEIA SCHÜTZ, MM DYEVRE et LEROUX).

Article 2 : d'approuver le vote, par chapitre, du budget primitif 2021 du budget annexe du service des eaux tel qu'annexé à la présente, à l'unanimité.

Article 3 : d'approuver le vote, par chapitre, du budget primitif 2021 du budget annexe de l'assainissement tel qu'annexé à la présente, à l'unanimité.

(19h10 : Arrivée de Monsieur Joyce DOUMENGE qui avait donné pouvoir à Madame Martine GUÉNÉGANT).

Article 4 : d'approuver le vote, par chapitre, du budget primitif 2021 du budget annexe du port public tel qu'annexé à la présente, par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme CRAVEIA SCHÜTZ, MM DYEVRE, LEROUX), MM SALMON, LOISANCE, Mme GUÉNÉGANT, MM FONTAINE, CHAUFOUR et POUTRIQUET, ne prenant pas part au vote.

Article 5 : d'approuver le vote, par chapitre, du budget primitif 2021 du budget annexe Dinard Festival du Film Britannique tel qu'annexé à la présente, par 27 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (MM POUTRIQUET, DESLANDES, Mme GUGUEN-GRACIE, M LEMOINE, Mme CARFANTAN, M LE TOQUIN).

Pour extrait du registre des délibérations du conseil municipal.

A DINARD, le 31 mars 2021

Le Maire

MAIRIE DE DINARD Ille-et-Vilaine

Arnaud SALMON

Conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 du C.G.C.T., le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, celle-ci ayant été transmise au représentant de l'Etat, le 01 AVR. 2021 **et affichée en Mairie, le** 01 AVR. 2021

Envoyé en préfecture le 01/04/2021
Reçu en préfecture le 01/04/2021
Affiché le
ID : 035-213500937-20210329-BP2021_ASS_B-BF

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2021 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE LA COMMUNE DE DINARD

Les budgets des communes de plus de 10 000 habitants sont votés soit par nature, soit par fonction. Les budgets des communes de moins de 10 000 habitants sont votés par nature et ils comportent obligatoirement une présentation fonctionnelle pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Le budget primitif 2021 du budget principal de la Commune est présenté par nature avec modalité de vote par chapitre et quelques opérations structurantes dont le vote se situe au niveau de l'opération. Ces opérations votées sont identifiées dans l'Etat III B 3 de la maquette M14 pour vote. Ce budget intègre les résultats reportés de l'exercice 2020 par anticipation, avant l'examen du compte administratif prévu lors d'une prochaine séance du Conseil municipal.

Les budgets primitifs 2021 des quatre budgets annexes sont présentés par nature avec modalité de vote par chapitre. Ils intègrent également les résultats reportés de l'exercice 2020 par anticipation.

Globalement, ces cinq projets de budget primitif pour 2021 totalisent, toutes sections confondues, 62 842 955,16 € contre 57 190 060,71 € en 2020. Le détail, par budget et par section, est repris dans les tableaux suivants :

	PROJET Budget primitif 2021	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
	Budget Commune de DINARD :			
1	Budget principal - Ville	35 016 287,14	16 407 068,87	**51 423 356,01**
	Budgets annexes :			
2	Service des eaux	2 383 722,95	1 946 811,62	**4 330 534,57**
3	Assainissement	2 409 417,01	2 715 461,01	**5 124 878,02**
4	Port	1 062 037,94	512 802,94	**1 574 840,88**
5	Dinard Festival du film britannique	389 345,68	0,00	**389 345,68**
	Sous-total (2+3+4+5)	*6 244 523,58*	*5 175 075,57*	*11 419 599,15*
	TOTAL budget principal + budgets annexes (1+2+3+4+5)	**41 260 810,72**	**21 582 144,44**	**62 842 955,16**

Conformément aux dispositions prévues par l'article 107 de la loi NOTRe, une note de présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles des budgets primitifs 2021 de tous les budgets communaux est également jointe.

Les projets de budgets primitifs 2021 du budget principal et des quatre budgets annexes sont également annexés à la présente.

Envoyé en préfecture le 01/04/2021
Reçu en préfecture le 01/04/2021
Affiché le
ID : 035-213500937-20210329-BP2021_ASS_B-BF